Projet Pédagogique

Enfant citoyen de demain

Des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

2025-2026

Simplicité

Tolérance

Partage

Solidarité

Patience

COMMUNAUTE DE COMMUNES Pays de Ribeauvillé

Sommaire

I. L'organisateur

II. Le projet d'accueil
1. La structure
2. Les moyens
3. L'équipe
4. L'organisation de la vie quotidienne
5. déroulement d'une journée type

III. Les conceptions éducatives
1. Les valeurs défendues dans le Projet Educatif

IV. Projet social et de développement durable
1. Environnement
2. Les relations avec les partenaires
3. Les actions de soutien à la parentalité
4. Les actions mises en places

V. Les modalités d'évaluations

VI. Conclusion

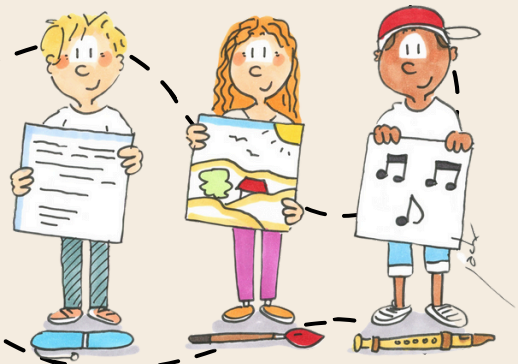

Ce projet d'établissement a pour objectif la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant:

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1. Pour grandir sereinement, **J'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.

2. **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie,** car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **J'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5. Je développe ma créativité et **J'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles.** Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6. **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.

7. **Fille ou garçon, J'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles,** en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8. J'ai besoin d'évoluer dans un **environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

9. Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.

10. **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

I. L'organisateur

Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé
1 rue Pierre de Coubertin - 68150 Ribeauvillé

- **Le territoire compte 18 670 habitants, dont 2 896 enfants de 6 à 17 ans (15.9 % de la population) et 920 enfants de moins de 6 ans.**

La communauté de communes du Pays de Ribeauvillé exerce diverses missions et compétences qui lui ont été dévolues ou transférées par ses 16 communes membres :

- Aménagement de l'espace ;
- Développement économique ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Politique en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse ;
- Actions en faveur de la culture, du sport, des loisirs actifs et de la scolarité : gestion et animation de la Piscine des 3 Châteaux.

Dans le cadre de sa mission Enfance et Jeunesse, la communauté de communes dispose sur son territoire de 4 modes d'accueil distincts :

La prise en charge de l'accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans (3 EAJE) ;
La prise en charge par les assistants maternels agréés (1 Relais Petite Enfance et une Maison d'assistants maternels) ;
La prise en charge de l'accueil des enfants scolarisés de 3 à 12 ans (12 accueils périscolaires et accueils de loisirs) ;
Les actions pour les préadolescents et adolescents de 12 à 17 ans.
En complément des structures gérées par la communauté de communes, notre territoire accueille également deux micro crèches privées, chacune pouvant accueillir jusqu'à 10 enfants.

Le territoire s'étend sur quatre unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le Ried, la plaine, le piémont viticole (ou collines sous-vosgiennes) et la montagne vosgienne. Cette diversité de sites se répercute sur la végétation et sur la faune dont la richesse est importante, particulièrement à l'ouest, en direction de la montagne.

Chaque entité regroupe un certain nombre de communes :

- La plaine : 2 communes (Guémar, Ostheim) ;
- Le Ried : 1 commune (Illhaeusern) ;
- Le piémont viticole : 11 communes (Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Hunawihr, Mittelwihr, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Zellenberg) ;
- La montagne : 2 communes (Aubure, Thannenkirch).

C'est un territoire d'une superficie de 166,52 km² avec une densité de 113 habitants par km² (109 hab/km² en moyenne en France). Le territoire se structure autour du bourg-centre, Ribeauvillé, qui concentre les commerces, équipements médico-sociaux, collèges, lycée, équipements culturels (cinéma, espace culturel du Parc), et piscines. Depuis le redécoupage de février 2014, toutes les communes de la communauté de communes de Ribeauvillé font partie du canton de Sainte-Marie-aux-Mines.

L'écriture du **Projet Éducatif** et Social de la communauté de Communes du **Pays de Ribeauvillé** en **collaboration avec les élus**, **les parents** et tout **le personnel professionnel** du service Enfance Jeunesse permet d'assurer une **continuité éducative et pédagogique** de l'accueil de l'enfant sur le territoire.

Le présent **Projet Pédagogique** découle directement de ce **Projet Éducatif**. Issu d'un travail commun des équipes d'animation, il incarne les valeurs éducatives portées par les structures.

Plus concrètement, un projet d'animation est écrit et **développé par l'équipe sur place.**
Ce projet définit les objectifs opérationnels de l'accueil **en lien avec le projet pédagogique**.
Il précise également le type d'activités proposées sur une période donnée.
Ces documents sont tous consultables dans vos structures d'accueil, à la communauté de communes, ou sur son site internet.

II. Le projet d'accueil

1. Les structures

Les Etablissements d'accueil du Jeune Enfant (EAJE) ont pour mission de répondre :

- Aux besoins de garde des familles;
- A la socialisation et l'éveil des enfants accueillis ;
- Aux demandes d'accompagnement des familles.

L'attribution des places se fait à la suite d'une demande adressée à la communauté de communes via le site « monenfant.fr », en fonction des places disponibles et selon l'ordre d'arrivée des demandes.

L'EAJE est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19,sauf pour Beblenheim qui est ouvert de 7h30 à 8h30 hors jours fériés et à l'exception de quelques périodes de fermeture selon un calendrier annuel distribué aux parents le plut tôt possible.

Excepté pour la période des vacances de Noël, les familles ont la possibilité de demander un accueil dans un autre EAJE de la communauté de communes.
L'attribution des places se fera en fonction des disponibilités.

2. Les caractéristiques des espaces utilisés

EAJE de :.....
Il comprend les éléments suivants:
Capacité d'accueil:
Nombre de secteur:
répartition des salles par secteur:
Bébés, (moyens), grands

- Salle de repas : oui - non
- Salle de repos: oui - non
- Salle d'activité : oui - non
- Sanitaire: oui - non
- Espace extérieur sécurisé: oui - non

Ce local permet la mise en œuvre du Projet Educatif en offrant un environnement à la fois stimulant et conforme aux normes en vigueur pour l'accueil collectif de jeunes enfants.

3. Le public

L'EAJE de Beblenheim dispose d'un agrément de 24. places. Il accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les enfants sont répartis en 2 secteurs.
Celui de Bergheim dispose d'un agrément de 27 places. Il accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les enfants sont répartis en 2 secteurs.
La structure de Ribeauvillé dispose d'un agrément de 40 places. Il accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.
Les enfants sont répartis en 3 secteurs.
Les différents types d'accueil proposés

- **Accueil régulier (à temps plein ou à temps partiel)** : Accueil de l'enfant dont c'est le mode de garde principal, pour lequel un contrat d'accueil sera signé entre la famille et la structure, définissant ses besoins sur l'année.
- **Accueil occasionnel** : Accueil de l'enfant qui ne fréquente la structure qu'occasionnellement, avec réservation au fur et à mesure selon les disponibilités et sans contrat.
- **Accueil d'urgence** : Accueil de l'enfant qui n'est pas habituellement inscrit dans la structure, dont les parents rencontrent une difficulté de garde.

4. Les moyens

Une enveloppe financière pédagogique est attribuée à chaque structure. D'autre part, un budget d'investissement permet de prévoir l'acquisition de nouveaux mobiliers et le remplacement de certains aménagements anciens ou cassés.
Les structures respectent les normes fixées par les services vétérinaires en matière d'hygiène (repas, respect des protocoles), ainsi que les protocoles d'utilisation des produits d'entretien et de soins définis par le plan de maîtrise sanitaire (PMS) commun à l'ensemble des structures du territoire de la communauté de communes.

3. L'équipe

L'équipe pluriprofessionnelle engagée dans sa mission de répondre aux besoins d'accueil des familles est centrée sur l'enfant dans un lien de confiance et de respect.
Elle accompagne l'enfant vers son éveil, son autonomie et sa socialisation.
Elle lui garantit un environnement adapté visant sa sécurité physique et affective.
Elle propose aux parents un soutien dans leur rôle d'éducateur.
Les valeurs de l'équipe au service de l'enfant sont : le respect, la tolérance et la solidarité.

A. Sa constitution
Elle est composée :
- De la directrice ;
- D'éducatrices de jeunes enfants ;
- D'auxiliaires de puériculture ;
- D'animatrices ;
- D'une maîtresse de maison ;
- Et parfois d'apprenties ou de stagiaires.

Selon les demandes faites par les centres de formation, nous pouvons accueillir en stage des auxiliaires de puériculture, des infirmiers, des éducateurs de jeunes enfants et des élèves au Certificat d'Aptitude Professionnelle d'Accompagnement Éducatif Petite Enfance, de troisième et de seconde ...

L'ensemble du service Enfance Jeunesse dont fait partie l'EAJE est géré par le service administratif Enfance.

B. Missions des agents:
Les professionnels ont chacun un rôle spécifique. Leurs missions et tâches sont détaillées dans les fiches de poste de chaque profession.
En cas d'absence d'un professionnel, une réorganisation de l'équipe est mise en place afin d'assurer le taux d'encadrement préconisé et une qualité d'accueil des enfants tout au long de la journée.
L'organisation du travail de l'équipe est basée sur l'entente, la communication, la place laissée à chacun et la prise d'initiatives. Chaque membre fait partie intégrante de l'équipe et l'enrichit suivant ses compétences et son expérience lors des différents temps pédagogiques. Des temps de réunions et d'analyse de la pratique sont organisées.

Rôle du référent santé
- Informe, sensibilise et conseille la direction ainsi que l'équipe de l'établissement sur les questions relatives à la santé du jeune enfant.
- Présente, explique et accompagne la mise en œuvre des protocoles auprès des professionnels en charge de l'encadrement des enfants, afin d'assurer une application cohérente et sécurisée.
- Participe activement à l'adaptation de l'accueil, en apportant son expertise pour la mise en œuvre de mesures spécifiques, dans le respect des besoins de chaque enfant.
- Pour les enfants présentant des besoins particuliers de santé, soutient et guide l'équipe dans la compréhension et la mise en œuvre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
- Mène des actions d'éducation à la santé et de promotion du bien-être à destination des professionnels.
- Contribue à l'identification des enfants en danger ou en risque de l'être, en lien avec le dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes.
- Participe à l'élaboration des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veille à leur appropriation par l'ensemble de l'équipe.
- Réalise l'examen de l'enfant afin d'évaluer, le cas échéant, la nécessité d'une orientation médicale adaptée.

Rôle du réfèrent inclusion (Institué depuis le décret n°2021-1131 du 30/08/2021.)

Il intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent, en étroite collaboration avec les professionnelles des EAJE, de la PMI et autres acteurs locaux en matière de santé et de prévention.

La communauté de communes du Pays de Ribeauvillé a fait le choix de créer un poste « référent inclusion » en plus du poste « référent santé », afin d'accompagner au mieux les enfants, les équipes et les parents. Le diplôme d'accès à ce poste est celui d'éducateur spécialisé.

C. Actions de formations et d'échanges entre professionnels

Tout au long de l'année, les agents de la communauté de communes sont formés via un plan de formation établi par le service Enfance, en lien avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ou par la volonté personnelle des agents. L'équipe bénéficie régulièrement de temps de réflexion et d'échanges sur leurs pratiques (techniques d'animation, réflexion pédagogique, cohésion d'équipe, management, hygiène et sécurité, secourisme...). Ces actions sont réalisées au sein de la structure, du service, de la collectivité, ou du département.

Formations prévues en 2025/2026 :

Formations obligatoires : Secourisme PSC1.

Sauveteurs/Secourisme du travail.

Formation extincteurs.

Formations liées aux pratiques professionnelles :

Formation Management, formation Maîtresse de Maison, conférences dans le cadre du plan de formation en lien avec le réseau parents.

Formations dans le cadre du plan de formation du service Enfance de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé :

Analyse de la pratique mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé une séance par trimestre sera proposée, soit 4 demi-journées par an.

D. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter la structure sous condition d'une mise en place un Projet d'Accueil Individualisé entre les parents, le médecin, la référente santé, le référent inclusion et la responsable de la structure et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe et les référents travaillent en collaboration avec :
La famille de l'enfant.
Le médecin de la structure. Le médecin de l'enfant.

Dans les cas de handicaps diagnostiqués (troubles du comportement, autisme, trisomie...) l'équipe travaille en collaboration avec la structure qui prend en charge l'enfant (CAMSP, SESSAD...).

4. L'organisation de la vie quotidienne

Les journées sont organisées en fonction des besoins des enfants.
Dans le groupe des plus petits, le rythme individuel est privilégié, alors que chez les plus grands on tend vers un rythme plus collectif.
Chaque structure organise sa journée selon ses spécificités. Ce fonctionnement est présenté dans le projet d'activités.

5. Déroulement d'une journée type :

Matin :

Repas

Sieste

Après-midi

III. Les conceptions éducatives

En lien avec le Projet Éducatif de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, **les EAJE** ne sont pas simplement « des lieux d'accueil et de garde », mais **des espaces de vie où l'enfant grandit, apprend à se socialiser, évolue en toute sécurité dans un cadre ludique et enrichissant,** et entouré par une équipe bienveillante de professionnels de l'enfance ».

C'est par le contact avec les autres que l'enfant se découvre, s'affirme et trouve sa place dans le groupe puis dans la société. Les professionnels l'accompagnent, le soutiennent, respectent ses besoins et créent un environnement sécurisant qui lui permet de se préparer à **devenir « Le Citoyen de demain** ».

L'élaboration du Projet Pédagogique a été réalisée avec tous les acteurs travaillant au sein des structures. Des objectifs ont été définis et validés par l'ensemble des parties prenantes.

1. Valeurs défendues dans le Projet Éducatif :

Le Projet Pédagogique donne du sens aux activités et aux actions de la vie quotidienne ; il constitue les fondations sur lesquelles nous allons construire notre démarche pédagogique.

La vie en collectivité est une expérience enrichissante. Dès le plus jeune âge, l'enfant apprend à vivre avec ses pairs. Pour se sentir en sécurité et en confiance, la cohésion du groupe est essentielle. Apprendre à accepter les différences de chacun tout en restant soi-même est une leçon de vie fondamentale.

Les équipes souhaitent défendre des valeurs essentielles telles que la **simplicité, le partage, la solidarité, le respect, la tolérance et la patience**. Ces valeurs constituent le socle de leur engagement et guident leurs actions au quotidien. En défendant ces valeurs, les équipes s'assurent de créer un cadre de travail harmonieux et productif :

.

La simplicité :

Pourquoi valoriser la simplicité ?

Dans un monde souvent rapide et surstimulant, la simplicité devient une valeur refuge. En structure petite enfance, elle permet de créer un environnement serein, centré sur : le bien-être, la relation et le respect du rythme de l'enfant. Le partage favorise la collaboration,
La simplicité est une force éducative. Elle permet d'aller à l'essentiel : l'attention portée à l'enfant, à ses besoins réels, à son rythme. C'est un choix pédagogique qui apaise, sécurise et valorise l'authenticité de chaque moment.

La solidarité :

Pourquoi valoriser la solidarité ?

La solidarité est une valeur humaine essentielle à la vie en collectivité. En structure petite enfance, elle se construit dès les premiers liens avec l'autre. C'est en vivant des expériences partagées que l'enfant apprend à aider, à coopérer, à faire partie d'un groupe.

La solidarité se vit elle ne se décrète pas : elle se montre et se cultive au quotidien. En aidant l'enfant à vivre des expériences collectives riches et en montrant l'exemple dans l'équipe et avec les familles, nous posons les fondations d'une société plus humaine et solidaire.

Le respect:

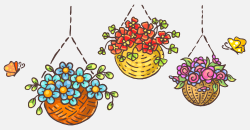

Pourquoi valoriser le respect ?

Le respect est une valeur centrale de l'éducation . Il commence par l'attitude de l'adulte envers l'enfant, puis s'étend aux autres enfants, à l'équipe et aux familles. Cultiver le respect, c'est reconnaître l'autre dans sa singularité, ses besoins et ses émotions.
Le respect est une attitude, pas une règle, c'est une attitude. Il se transmet par l'exemple, dans chaque mot, chaque geste, chaque choix éducatif. En respectant l'enfant, on lui apprend à respecter les autres et le monde qui l'entoure.

La tolérance:

Pourquoi valoriser la tolérance ?

La tolérance est une valeur essentielle à la vie en société. Elle implique l'acceptation des différences, qu'elles soient d'ordre culturel, émotionnel, physique ou comportemental. En structure petite enfance, la tolérance s'enseigne par l'exemple, l'accueil bienveillant et l'accompagnement des premières expériences de groupe.
La tolérance se vit et se transmet dès la petite enfance. Elle s'incarne dans les mots, les gestes, les attitudes des adultes. Cultiver la tolérance, c'est semer les graines d'une société plus juste, plus inclusive et plus humaine.

La patience:

Pourquoi valoriser la patience ?

La patience est une qualité essentielle dans l'accompagnement du jeune enfant. Elle permet de respecter son rythme, de l'aider à grandir avec confiance, et de créer un climat de sérénité. Dans un quotidien souvent rythmé par l'urgence, cultiver la patience est un choix éducatif fort.
La patience c'est une posture active d'écoute, d'observation et de respect, ce n'est pas de la passivité . En étant patient, l'adulte montre à l'enfant qu'il a le droit de prendre son temps, d'échouer, de recommencer et surtout, qu'il est accueilli tel qu'il est.

Objectif : Proposer un accueil bienveillant

"Les professionnels s'attachent à instaurer, autant que possible, une relation de proximité, d'empathie avec l'enfant. Ils le regardent avec attention, lui parlent, initient des interactions bienveillantes. Ils sont en mesure de reconnaître et de comprendre ses émotions, sans les rejeter ni les minimiser, et y répondent de manière adaptée, en accueillant pleinement leur expression

Objectifs opérationnels évaluables	Moyens mis en œuvre	Évaluations (indicateurs de réussite)
-Proposer un cadre stable et sécurisant -Faire connaissance -Accompagner le développement de l'enfant à son rythme -Veiller au bien-être physique et affectif de l'enfant	-Mis en place d'une période de familiarisation progressive lors de l'entrée en structure -S'engage à observer et s'adapter aux besoins des enfants et à y répondre dans la limite du possible en fonction des règles de la collectivité et des protocoles en vigueur. -Veille à proposer un cadre chaleureux, sécurisant : en verbalisant, en développant des outils de communication (BB signe, communication positive...), en mettant en place des activités et des rituels adaptés et en aménageant l'espace -Veille à ne pas mettre les enfants dans des situations qu'ils ne maîtrisent pas : position assise, tenue des mains lors de la marche...	 -Mise en place de grilles d'observations : objectifs observés ? nombre d'observations ? par qui ? réajustements proposés. -Personnalisation des plans d'action -Satisfaction des parents et des enfants -Évaluation des besoins comblés.
-Respecter l'enfant, ses parents	-S'engage à prendre du temps pour chaque enfant et sa famille -Mets en place des outils de transmissions et de suivis	-Satisfaction des parents -Feedback du personnel -Participation des parents dans la vie de la structure.

Objectif :Favoriser l'autonomie

Dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant, favoriser l'autonomie constitue un pilier fondamental du développement harmonieux de chaque enfant. Cette démarche repose sur la confiance accordée à ses compétences naissantes, dans un environnement sécurisant, pensé et aménagé à sa hauteur.
Les professionnels proposent un cadre structuré mais souple, qui encourage l'enfant à faire par lui-même, à expérimenter, à choisir et à persévérer. Ils soutiennent ses initiatives sans intervenir prématurément, l'accompagnent sans faire à sa place, et lui offrent des repères clairs qui nourrissent son sentiment de sécurité intérieure.

Objectifs opérationnels évaluables	Moyens mis en œuvre	Évaluations (indicateurs de réussite)
Apprendre à : -Faire tout seul -Avancer à son rythme -Trouver par lui-même	-Laisser le temps aux enfants de faire des expériences, de les encourager et de les accompagner -Observer l'enfant et l'encourager par le regard et la parole, mettre des mots sur les découvertes de l'enfant -Trouver la juste place pour les professionnelles entre le laisser-faire et la sur- stimulation -Associer les enfants aux différents moments de la vie quotidienne(habillage, déshabillage, rangement de ses affaires, des jouets, repas : débarrassage de la table, manipulation des couverts)	-Grilles d'observations, évolution des enfants.
-Etre acteur de sa journée de ses choix. -Prendre des initiatives et s'émerveiller.	-Favoriser le libre mouvement -Accorder une grande place au jeu libre et symbolique -Favoriser leur émerveillement et susciter leur curiosité -Laisser l'enfant gérer son doudou (accès libre à la poche à doudou) -Proposer un environnement riche, varié et stimulant répondant aux besoins des enfants -Favoriser des moments en petits groupes -Proposer des jeux, des comptines, des chants, des danses, de l'expression corporelle, des jeux moteurs pour faciliter l'acquisition du schéma corporel	-Temps dédié -Diversité des jeux et des propositions -Participation des enfants

Objectif: Accompagner vers la socialisation

La socialisation est un chemin qui s'ouvre dès la petite enfance, dans la richesse des premières rencontres, des premiers regards partagés, des premières expériences de groupe.
En Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, accompagner l'enfant sur ce chemin, c'est lui permettre de découvrir l'autre, de se situer au sein du collectif, tout en respectant sa personnalité et son rythme.

Objectifs opérationnels évaluables	Moyens mis en œuvre	Évaluations (indicateurs de réussite)
-Apprendre à vivre ensemble -Rencontrer les autres -Trouver et prendre sa place dans le groupe	-Permettre une première séparation -Mettre en place des règles simples -Aller à la rencontre de l'autre -Être nommé et reconnu dans le groupe -Développer une passerelle et des liens avec l'accueil périscolaire -Créer des liens, partager des émotions, des activités, des jeux...	-Intégration des enfants dans le groupe -Fréquence des conflits entre les enfants.
-Proposer la découverte de son environnement	-Proposer un éveil à la vie sociale et les codes qui la régissent -Partager des moments conviviaux avec les familles, les intervenants extérieurs, les regroupements inter-EAJE, ainsi que les accueils périscolaires -Se confronter aux règles, aux limites de la collectivité	-Le respect des règles simples -Taux de participations. -Dynamique des acteurs

Objectif: Favoriser l'éveil et l'épanouissement

Éveiller, c'est bien plus que proposer des jeux : c'est faire émerger l'envie de découvrir, de comprendre, de créer, dans la joie et la liberté.
Épanouir, c'est accueillir l'enfant tel qu'il est, avec son histoire, ses besoins, ses élans, et l'accompagner à devenir lui-même, confiant, serein et ouvert au monde.

Dans cette démarche, les adultes présents jouent un rôle essentiel : leur regard valorisant, leur écoute attentive, leur présence sécurisante sont autant de fondations sur lesquelles l'enfant peut s'appuyer pour oser, pour essayer, pour s'exprimer.
Favoriser l'éveil et l'épanouissement, c'est croire en la richesse de chaque instant vécu, en la puissance des liens humains, et en la beauté de chaque chemin de vie qui commence.

Objectifs opérationnels évaluables	Moyens mis en œuvre	Évaluations (indicateurs de réussite)
Soutenir et développer sa confiance	-Proposer des ateliers d'éveil et de créativité. -Soutenir et développer sa curiosité naturelle. -Apprivoiser ses émotions, les reconnaître, savoir les nommer.	Grille d'observation sur le sentiment de sécurité de l'enfant.
Proposer un cadre chaleureux et sécurisé	-Aider à identifier et apprivoiser ses émotions. -Utiliser du matériel de psychomotricité et d'éveil sensoriel. -Valoriser, soutenir, encourager, féliciter.	-Le droit à l'erreur. -Le droit de faire ou ne pas faire. -Est-ce que l'enfant est libre d'expérimenter, d'explorer comme il le souhaite.

Mesures mises en œuvre pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons :

Les neurosciences ont démontré ces dernières années, qu'à la naissance les filles et les garçons ont le même potentiel.
Les professionnelles de l'EAJE travaillent toutes dans une pédagogie active favorisant le bien-être et un développement équitable de chaque enfant. Tout est mis en œuvre au quotidien pour favoriser l'égalité entre les garçons et les filles afin de déconstruire les stéréotypes de sexe, notamment par les jouets qui sont proposés à tous les enfants sans distinction de couleur ou de rôle symbolique.
Les enfants explorent tous les aspects de leur personnalité au travers de différentes activités, qu'ils soient fille ou garçon (cuisiner, jouer aux voitures, danser, jeux symboliques où les enfants jouent avec des outils ou utilisent des balais, balayettes et serpillères...).

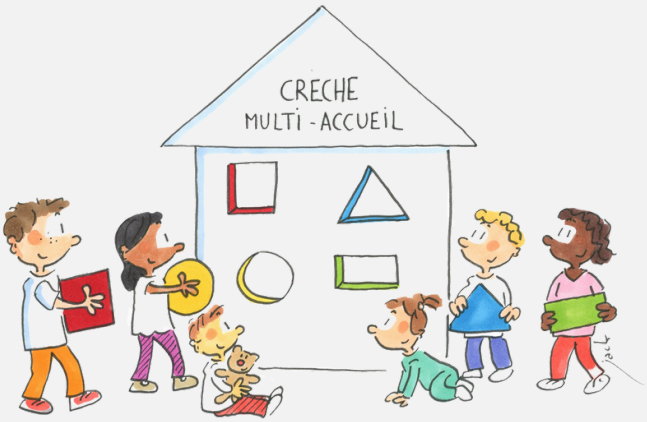

Mesures mises en œuvre pour faciliter l'éveil artistique et culturel

L'éveil culturel et artistique est un formidable levier pour la découverte du monde et de ses richesses, ainsi qu'un outil de création de lien social.
Pour faciliter l'éveil artistique et culturel, les professionnelles se saisissent de tous les moments de la vie quotidienne pour faire entrer la culture, l'art et la nature, pour favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement du jeune enfant.
Nous accompagnons les enfants chaque jour dans leur capacité à bouger, chanter, danser, raconter, babiller... regarder des livres, peindre, dessiner, gribouiller, laisser une trace...
Chaque EAJE, a mis en place un partenariat avec les médiathèques locales : activités contes, échanges de livres, racontines, raconte-tapis...sont proposés régulièrement.
Des compagnies de théâtre où des artistes musiciens interviennent le temps d'une petite représentation, une à deux fois dans l'année, notamment lors de notre regroupement inter structures .
Des collègues d'autres structures périscolaires et EAJE viennent le temps d'une matinée pour proposer un atelier artistique ou culturel, dans le cadre des échanges d'animateurs « surprise du mois ».

IV. Projet social et de développement durable

1. L'environnement

Les trois EAJE de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé sont situés dans des communes à forte dominance viticole et touristique, avec un tissu associatif développé ainsi que de nombreux partenaires.

L'un des trois piliers stratégiques
du Projet de Territoire de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé dans lequel s'inscrivent les projets du service Enfance Jeunesse est le suivant : Un territoire apprécié des touristes et où il fait bon vivre et travailler.
Les enjeux : Renforcer les facteurs d'attractivité et de développement
L'orientation stratégique : Consolider et développer le service Enfance Jeunesse de manière à répondre aux besoins des familles.

Pomme & chou

Pomme & Chou

Les repas sont livrés en liaison chaude directement en structure par le prestataire **Pomme & Chou.**
La communauté de communes a fait le choix d'une restauration de qualité et de développement durable pour satisfaire les petites papilles des enfants avec comme principes :
« **Les repas de qualité** ne sont obtenus qu'en travaillant avec de belles matières premières, fraiches, locales et issues de petites exploitations fermières qui ne produisent pas en masse. Leur production est directement liée à l'anticipation des quantités que nous leur commandons. Le gaspillage alimentaire est ainsi nettement réduit avec cette façon de procéder. »

Les menus sont affichés dans les structures et pour le consulter, vous pouvez vous rendre sur le site de Pomme et chou via le QR Code ci-dessous :

2. Les relations avec les partenaires

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) soutiennent financièrement les actions « enfance jeunesse ». Elles effectuent des contrôles réguliers dans toutes les structures pour s'assurer du respect du contrat passé avec le service Enfance Jeunesse, notamment en ce qui concerne les aspects financiers, les tarifications, les encadrements, les fréquentations et les projets.

Convention Territoriale Globale (CTG)
La CTG est une démarche fondée sur le partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales pour renforcer l'efficacité, la **cohérence** et la **coordination des services** mis en place pour les habitants des territoires.

Le Centre Médico-Social (CMS) du secteur de Ribeauvillé

Des rencontres régulières ont lieu avec les puéricultrices du CMS et le responsable de la structure d'accueil, principalement dans le cadre des Contrats d'Accompagnement Parents-Enfants (CAPE). Ce dispositif est signé entre les parents, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et la structure, permettant l'accès à la vie collective pour des enfants en situation difficile grâce à une aide financière et à un suivi partenarial favorisant la socialisation de l'enfant, l'accompagnement ainsi que le soutien de la famille.

L'accueil de ces enfants peut varier selon les besoins, de quelques demi-journées à un accueil à temps plein.

Le Conseil Départemental à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

Veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants.
Effectue des visites dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur.
Suit la prise en charge éducative, pédagogique et des activités
A un rôle d'information et de prévention auprès des structures

Les communes :
Les structures sont en contact avec les membres des municipalités notamment dans le cadre de projets spécifiques travaillés en commun selon les communes.

Les partenaires privilégiés des EAJE sont :

- L'EHPAD le Petit Château
- Les mairies ;
- Les écoles maternelles ;
- Les écoles et centres de formation (accueil de stagiaires).
- Les médiathèques
- Les autres EAJE, les périscolaires et le Relais Petite Enfance
- Les acteurs locaux et associations du territoire
- Les intervenants extérieurs et les parents qui participent aux ateliers

Le lien avec les parents :

Les parents inscrivent leurs enfants dans un accueil collectif et adhèrent de fait, au règlement de fonctionnement des structures. Ils échangeront avec les référents sur les particularités concernant l'accueil de leur enfant. Tout sera mis en œuvre pour instaurer une relation de confiance entre l'équipe et les parents afin de faciliter l'intégration de l'enfant au sein du collectif.

Les informations nécessaires seront communiquées par l'équipe, que ce soit verbalement, par e-mail ou par affiches. **Les familles seront encouragées à s'impliquer et à prendre part à certains temps forts** . La CCPR souhaite s'engager avec les parents afin de s'inscrire dans un schéma de coéducation (parents, école, périscolaire, etc.) et propose des actions de prévention sur différents sujets de société tels que le harcèlement, le gaspillage, l'utilisation des écrans et la violence.

3. Les actions de soutien à la parentalité

Le **Réseau parents** du Pays de Ribeauvillé propose régulièrement des **actions pour conforter les compétences des parents** aux différentes étapes du développement de l'enfant :

- **conférences ;**
- **débats ;**
- **formations ;**
- **ateliers parents-enfants ;**
- **groupes de parole ;**
- ...

De nombreuses opportunités sont proposées pour permettre aux parents de sortir de l'isolement ou de partager du temps avec leur enfant.

Le programme des actions est disponible sur le Facebook de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé ou sur le site :
www.reseauparents68.fr

Réseau Parents 68

4. Les actions de développement durable mises en place

Nous sommes convaincus qu'en sensibilisant les enfants dès leur plus jeune âge à la beauté de la nature, mais aussi à sa fragilité, nous construirons ensemble notre futur et les sensibiliserons à devenir de futurs citoyens acteurs et respectueux de l'environnement.
Un accent est mis sur la gestion des ressources : eau, électricité, tri des déchets.
Nous sommes dans une démarche de réduire nos déchets au maximum. Le traiteur livre les repas dans des bacs en inox, des bocaux en verre et de « zéro emballage » grâce à des repas et des goûters entièrement faits maison sans aucun emballage. Le peu de déchets que nous avons sont dus aux consommables de produits d'hygiène et de soins pour les enfants, et sont triés et mis dans les bacs de tri spécifiques. Nous trions les emballages, le carton, le verre et réalisons régulièrement des trajets à la déchèterie.

Nous proposons des cruches d'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille aux enfants du secteur des grands afin de limiter la consommation de bouteilles en plastique.

Au printemps, nous réalisons des ateliers de plantation et de jardinage avec les enfants, sous forme d'ateliers parents-enfants. Nous plantons les petites graines de fruits et de légumes, nous en prenons soin et les arrosons afin d'obtenir des fruits et des légumes que nous pouvons ensuite déguster tous ensemble.

Nous proposons des activités, de type artistique ou d'éveil aux enfants à l'aide d'objets de récupération (bouchons, capsules, bouteilles en plastique, bois, carton…) et réalisons la pâte à modeler maison à l'aide de farine, de farine de maïs, de sel, d'eau, d'huile et de colorants alimentaires.

V. Les modalités d'évaluation de l'accueil

Un bilan annuel est effectué au cours du mois de juin et présenté à notre hiérarchie. Ce bilan est préparé en équipe lors de réunions. L'équipe se retrouve tout au long de l'année pour des réunions de fonctionnement ou participe à des formations. Le bilan reprend les objectifs du projet pédagogique, leur pertinence, leur mise en œuvre, le lien avec le Projet Educatif, les difficultés rencontrées, les points positifs, les réajustements, les pistes d'amélioration…, mais aussi la composition de l'équipe, son organisation, les plannings, le fonctionnement général de la structure, la gestion administrative, la relation avec les parents, l'alimentation, les projets…

C'est l'occasion pour chaque membre de l'équipe de prendre du recul, de réfléchir sur sa pratique, sur de nouveaux projets. Pour sa préparation, l'équipe dispose d'une trame qui sert de base de travail.

VI. Conclusion

Le projet pédagogique retrace le fonctionnement global, réaffirme les objectifs éducatifs et décrit la pratique professionnelle des équipes des EAJE. Dans la bienveillance, toute l'équipe œuvre pour accompagner les enfants sur le chemin des apprentissages et des découvertes. Elle souhaite aider les enfants à développer leur curiosité, les accompagner dans la conquête du monde et de ses richesses, en étant au plus proche de la nature le plus souvent possible… Souhaitant offrir un cadre de vie chaleureux, l'équipe s'engage à prendre le temps de tisser un climat de confiance et de respect mutuel